

ÉTATS FINANCIERS

FONDS COGECO DE DÉVELOPPEMENT D'ÉMISSIONS

31 août 2017

Fonds Cogeco de développement d'émissions

TABLE DES MATIÈRES

31 août 2017

| | Page |
|---|-------------|
| Table des matières | 2 |
| Rapport de l'auditeur indépendant | 3 |
| États des résultats - Fonds d'exploitation | 5 |
| États de l'évolution du solde du Fonds d'exploitation | 6 |
| États des flux de trésorerie - Fonds d'exploitation | 7 |
| États de l'évolution du solde du Fonds assujetti à des restrictions | 8 |
| États de la situation financière | 9 |
| Notes complémentaires | 10 |

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Fonds Cogeco de développement d'émissions

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Fonds Cogeco de développement d'émissions, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2017, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds Cogeco de développement d'émissions au 31 août 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Shrigley *Battrick* *Good*
LLP

Toronto (Ontario)
Le 13 novembre 2017

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Fonds Cogeco de développement d'émissions

ÉTATS DES RÉSULTATS
FONDS D'EXPLOITATION

| Exercices clos les 31 août | 2017 | 2016 |
|--|--------------------|------------------|
| | \$ | \$ |
| Produits | | |
| Contribution de Cogeco Communications Inc. | 1 904 333 | 2 487 565 |
| Intérêts et dividendes | 213 342 | 231 882 |
| Autres intérêts | 7 929 | 13 645 |
| Gain (perte) sur réalisation de placements | 165 030 | 478 447 |
| Recouvrement d'avances au développement | 68 786 | 27 530 |
| Recouvrement afférent aux participations financières | <u>717 145</u> | <u>439 100</u> |
| | <u>3 076 565</u> | <u>3 678 169</u> |
| Charges | | |
| Administration | 74 755 | 78 506 |
| Charges de programmes de fonds | 106 310 | 107 264 |
| Gestion des placements | 61 133 | 66 319 |
| Promotion du Fonds et activités connexes | 36 000 | 36 000 |
| Avances au développement [note 7] | 87 051 | 139 406 |
| Participations financières [note 7] | <u>3 863 826</u> | <u>3 358 210</u> |
| | <u>4 229 075</u> | <u>3 785 705</u> |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges | (1 152 510) | (107 536) |
| Gain (perte) non réalisé(e) sur les placements | (6 003) | (87 291) |
| Augmentation (diminution) de l'actif net d'exploitation pour l'exercice | <u>(1 158 513)</u> | <u>(194 827)</u> |

Voir les notes complémentaires

Fonds Cogeco de développement d'émissions
ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DU SOLDE DU
FONDS D'EXPLOITATION

| Exercices clos les 31 août | 2017 | 2016 |
|---|-------------|-----------|
| | \$ | \$ |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | 6 034 245 | 6 229 072 |
| Augmentation (diminution) de l'actif net d'exploitation pour l'exercice | (1 158 513) | (194 827) |
| Solde à la clôture de l'exercice | 4 875 732 | 6 034 245 |

Voir les notes complémentaires

Fonds Cogeco de développement d'émissions
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE
FONDS D'EXPLOITATION

| Exercices clos les 31 août | 2017 | 2016 |
|---|--------------------|--------------------|
| | \$ | \$ |
| Activités de fonctionnement | | |
| Rentrées de fonds provenant des apports et des placements | 3 095 905 | 3 693 185 |
| Sorties de fonds – fournisseurs | (304 823) | (270 016) |
| Sorties de fonds – distributions des fonds | <u>(3 950 877)</u> | <u>(3 497 616)</u> |
| Rentrées (sorties) de fonds – activités de fonctionnement | <u>(1 159 795)</u> | <u>(74 447)</u> |
| Activités d'investissement | | |
| Produit de la vente de placements | 3 821 047 | 2 227 853 |
| Acquisition de placements | <u>(2 281 461)</u> | <u>(2 120 912)</u> |
| Rentrées (sorties) de fonds – activités d'investissement | <u>1 539 586</u> | <u>106 941</u> |
| Augmentation (diminution) de l'encaisse au cours de l'exercice | 379 791 | 32 494 |
| Encaisse à l'ouverture de l'exercice | 154 289 | 121 795 |
| Encaisse à la clôture de l'exercice | 534 080 | 154 289 |

Voir les notes complémentaires

Fonds Cogeco de développement d'émissions
ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DU SOLDE DU
FONDS ASSUJETTI À DES RESTRICTIONS

| Exercices clos les 31 août | 2017 | 2016 |
|---|-----------|-----------|
| | \$ | \$ |
| Solde à l'ouverture et à la clôture de l'exercice | 5 000 000 | 5 000 000 |

Voir les notes complémentaires

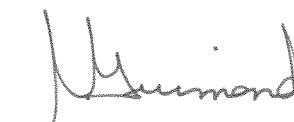
Fonds Cogeco de développement d'émissions
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

| Aux 31 août | 2017 \$ | 2016 \$ |
|---|------------------|-------------------|
| ACTIF | | |
| FONDS D'EXPLOITATION | | |
| Encaisse | 534 080 | 154 289 |
| À recevoir de Cogeco Communications Inc. | 304 526 | 396 326 |
| Autres débiteurs [note 4] | 201 201 | 128 741 |
| Dépôt à terme | - | 1 899 924 |
| Placements [note 5] | <u>3 859 038</u> | <u>3 504 703</u> |
| | 4 898 845 | 6 083 983 |
| FONDS ASSUJETTI À DES RESTRICTIONS | | |
| Placements [note 5] | 5 000 000 | 5 000 000 |
| Total de l'actif | <u>9 898 845</u> | <u>11 083 983</u> |
| PASSIF ET SOLDE DES FONDS | | |
| FONDS D'EXPLOITATION | | |
| PASSIF | | |
| Créditeurs | 23 113 | 49 738 |
| Solde du Fonds | <u>4 875 732</u> | <u>6 034 245</u> |
| | 4 898 845 | 6 083 983 |
| FONDS ASSUJETTI À DES RESTRICTIONS | | |
| Solde du Fonds | 5 000 000 | 5 000 000 |
| Total du passif et solde des Fonds | <u>9 898 845</u> | <u>11 083 983</u> |

Voir les notes complémentaires

Au nom du conseil d'administration :


administrateur


administrateur

Fonds Cogeco de développement d'émissions

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds Cogeco de développement d'émissions (le « Fonds ») est un organisme sans but lucratif qui a été constitué le 26 juillet 1991 en vertu de la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*.

Le Fonds poursuit deux objectifs : le premier, par l'intermédiaire du programme d'aide au développement, a pour objet de promouvoir le développement d'émissions de télévision canadiennes originales produites par des producteurs indépendants canadiens. Le deuxième, par l'intermédiaire du programme d'aide à la production, a pour objet de promouvoir la production d'émissions dramatiques et de téléfilms ou miniséries destinés à la télévision, produits par des producteurs indépendants canadiens et diffusés par des télédiffuseurs privés ou publics.

En vertu de l'article 149(1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le Fonds n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Présentation des états financiers

Les états financiers ont été préparés selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Le solde des Fonds est composé des éléments suivants :

Fonds d'exploitation

Le Fonds d'exploitation comprend le revenu d'intérêts et de dividendes, le gain (la perte) sur réalisation de placements, le recouvrement d'avances au développement et le recouvrement afférent aux participations financières. Il inclut également les charges d'administration, de gestion des placements et d'avances au développement du Fonds.

Comme le revenu généré par les actifs du Fonds assujéti à des restrictions est utilisé pour financer des activités du Fonds d'exploitation, il est compris dans le Fonds d'exploitation.

Fonds assujéti à des restrictions

Le Fonds assujéti à des restrictions représente une dotation de 5 000 000 \$ reçue de Cogeco Communications Inc. («auparavant Cogeco Câble ») et sera assujéti à des restrictions à perpétuité.

Fonds Cogeco de développement d'émissions

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des revenus – Fonds d'exploitation

Le Fonds a recours à la méthode de la comptabilité d'exercice selon laquelle le revenu d'intérêts est constaté à mesure qu'il est gagné. Le revenu de dividendes et le gain (la perte) en capital sur la réalisation de placements sont inscrits au moment où la transaction a lieu. Le recouvrement d'avances aux producteurs est constaté lorsque les sommes sont reçues et les contributions reçues de Cogeco Câble sont comptabilisées selon son engagement mensuel.

Encaisse – Fonds d'exploitation

L'encaisse est définie comme étant les liquidités en banque, moins les chèques en circulation.

Placements – Fonds d'exploitation

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de règlement et les placements sont inscrits à la juste valeur. Les placements comprennent des actions canadiennes et des titres à revenu fixe, notamment des bons du Trésor, des obligations, des débetures, des billets à ordre, des fonds d'actions internationales et des dépôts à terme.

Évaluation des placements

La juste valeur des placements à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

- a) Les titres inscrits à une bourse des valeurs mobilières reconnue sont évalués en fonction de leurs cours pour les placements détenus.
- b) Les billets à court terme, les bons du Trésor et les obligations sont évalués selon la moyenne des cours acheteur déterminés par des courtiers en valeurs reconnus.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont des coûts différentiels autres que les frais de portefeuille directement attribuables à l'acquisition, à l'émission ou à la liquidation d'un placement, dont les commissions et les frais versés aux agents, aux conseillers et aux courtiers, les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses des valeurs mobilières, les droits de mutation et les autres droits. L'Organisme n'engage aucuns frais de cette nature.

Les placements composant la mise initiale de 5 000 000 \$ sont affectés au Fonds assujetti à des restrictions, alors que les autres placements sont affectés au Fonds d'exploitation.

Dans l'état des flux de trésorerie du Fonds d'exploitation, le produit de la vente de placements et les acquisitions de placements sont présentés déduction faite des opérations de placement à court terme, dont les dépôts bancaires à terme, les bons du Trésor du Canada et les obligations du gouvernement du Canada comportant une échéance de moins de 365 jours.

Fonds Cogeco de développement d'émissions

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avances aux producteurs - Fonds d'exploitation

Les ententes de financement conclues entre le Fonds et les producteurs indépendants et les organisations de développement professionnel contiennent des jalons clés bien définis que ces entreprises et organisations doivent atteindre afin d'avoir droit aux sommes prévues. Les avances et, par conséquent, le financement des obligations du Fonds en vertu de ces ententes sont enregistrés à titre de charge dans l'état des résultats du Fonds d'exploitation lorsque les jalons clés sont atteints. Les engagements financiers à l'égard des projets qui n'ont pas encore atteint les jalons requis sont présentés dans la note complémentaire concernant les engagements des états financiers.

Conversion des devises

À la date de transaction, chaque compte libellé en devises, principalement les placements libellés en dollars américains, est converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. À la clôture de l'exercice, les comptes sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. Les gains et les pertes de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans les opérations de l'exercice courant à titre de gain (perte) non réalisé(e) sur les placements.

Incertitude d'évaluation

La préparation des états financiers conformément aux PCGR du Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants constatés des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations comprennent la réalisation finale de la juste valeur des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Immobilisations

Le Fonds passe en charges tous les achats d'immobilisations qui ne comportent pas un coût important. De façon générale, ces immobilisations peuvent être des meubles, de l'équipement de bureaux et de l'équipement informatique en remplacement d'immobilisations existantes. Si, pour toute année donnée, les achats d'immobilisations sont supérieurs aux limites susmentionnées, ils sont capitalisés et amortis sur leur durée de vie utile estimative de trois à cinq ans selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Fonds Cogeco de développement d'émissions

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

3. OBJECTIFS, POLITIQUES ET PROCESSUS À L'ÉGARD DE LA GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds est composé d'actifs nets investis dans des fonds non affectés, représentés par le Fonds d'exploitation, et dans des fonds grevés d'affectations d'origine externe, représentés par le Fonds assujéti à des restrictions.

Le Fonds investit les fonds non affectés pour veiller à ce que son personnel dispose des installations administratives nécessaires à la gestion de ses différents programmes sur une base annuelle, tout en continuant de détenir les placements dans le Fonds assujéti à des restrictions conformément aux restrictions externes.

Les budgets sont préparés par la direction et font ensuite l'objet d'une révision, d'une approbation et d'un suivi par le conseil d'administration. Les placements sont effectués en fonction de prévisions afférentes aux besoins de financement et les décisions de placement importantes sont approuvées par le conseil d'administration.

4. AUTRES DÉBITEURS

Les autres débiteurs se composent principalement de revenus d'intérêts courus sur les placements et de la taxe de vente harmonisée/taxe de vente du Québec à recevoir.

5. PLACEMENTS

Les placements ont été comptabilisés à leur juste valeur. Les objectifs de placement visent à optimiser les rendements dans le but d'assurer l'exploitation du Fonds.

| | 2017 | | 2016 | |
|---------------------------------|------------------|-----|------------------|-----|
| | Valeur marchande | | Valeur marchande | |
| | \$ | % | \$ | % |
| Marché monétaire et autres | 628 023 | 6 | 514 098 | 8 |
| Obligations | 3 076 644 | 35 | 3 018 077 | 37 |
| Actions | 3 580 743 | 43 | 3 602 182 | 47 |
| Fonds d'actions internationales | 1 573 628 | 16 | 1 370 346 | 8 |
| | 8 859 038 | 100 | 8 504 703 | 100 |

Fonds Cogeco de développement d'émissions

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

6. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Fonds a enregistré une charge de 4 520 \$ (4 320 \$ en 2016) de Cogeco Communications relativement à la prime d'assurance pour les dirigeants et les administrateurs. Cette charge figure à titre de charge d'administration dans l'état des résultats de Fonds d'exploitation.

Au cours de l'exercice, le Fonds a versé des honoraires de 6 500 \$ (8 000 \$ en 2016) à des administrateurs qui ne sont pas des dirigeants de Cogeco Communications.

7. ENGAGEMENTS AFFÉRENTS AUX AVANCES AU DÉVELOPPEMENT

Les sommes avancées au cours de l'exercice dans le cadre des ententes de prêts consenties pour les productions en cours de développement ne portent pas intérêt et sont remboursables le premier jour de tournage de la production. Les avances octroyées aux producteurs dans le cadre d'ententes relatives à des participations peuvent donner lieu à des recouvrements auprès des productions complétées et diffusées. Ces recouvrements, qui ne portent pas intérêt, dépendent de la rentabilité ultime de la production. Au cours de l'exercice, le Fonds a autorisé le financement de certains projets qui n'étaient pas complétés à la clôture de l'exercice. Par conséquent, au 31 août 2017, le Fonds s'était engagé à verser certaines sommes, comme suit :

| | Engagement | Sommes versées | Solde Net |
|--------------------------------|------------|-------------------|--------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Sommes autorisées en 2016/2017 | 2 864 340 | (1 116 840) | 1 747 500 |
| Sommes autorisées en 2015/2016 | 2 940 000 | (2 277 500) | 662 500 |
| Sommes autorisées en 2014/2015 | 607 326 | (367 326) | 240 000 |
| Sommes autorisées en 2013/2014 | 156 500 | (131 500) | 25 000 |
| Sommes autorisées en 2012/2013 | 47 500 | (47 500) | - |
| Sommes autorisées en 2011/2012 | 211 | (211) | - |
| Sommes autorisées en 2010/2011 | 10 000 | (10 000) | - |
| | 6 625 877 | (3 950 877) | 2 675 000 |

8. RISQUES ASSOCIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Exposition aux risques et gestion des risques

En raison de ses activités de placement, le Fonds est exposé à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans le chapitre 3856 du *Manuel de CPA Canada*. L'exposition du Fonds aux risques financiers est principalement concentrée dans son portefeuille de placements; les risques importants et pertinents sont présentés ci-dessous.

Fonds Cogeco de développement d'émissions

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

8. RISQUES ASSOCIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

b) Risque lié à la concentration des placements du portefeuille

Le risque lié à la concentration survient lorsque le Fonds investit dans un nombre limité de titres individuels ou dans des titres issus d'un nombre restreint de secteurs d'activité.

Le portefeuille du Fonds regroupe de nombreux placements individuels, dont des titres du marché monétaire, des obligations d'État et de sociétés et des actions issues de sociétés canadiennes et étrangères. Le Fonds a recours aux services d'un gestionnaire en placements indépendant pour gérer le portefeuille et lui a donné des lignes directrices précises en fonction desquelles la performance du portefeuille est évaluée.

À long terme, le Fonds est d'avis que son portefeuille n'est pas exposé à un risque important à l'égard des pertes éventuelles à la réalisation de placements étant donné la faible concentration du portefeuille soit dans un nombre limité de placements individuels, soit dans des placements issus d'un secteur d'activité particulier.

c) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement conclu avec le Fonds, y compris les opérations sur les titres et le recouvrement des montants à recevoir.

Toutes les opérations boursières sont effectuées par un courtier approuvé sur des titres cotés sur une bourse canadienne reconnue. Afin de minimiser les possibilités d'un défaut de règlement, les titres sont échangés contre paiement simultanément au moyen des services centraux d'un dépositaire ou d'une agence de compensation et de dépôt, ou les deux.

Le Fonds est d'avis que son portefeuille n'est pas exposé à un risque important à l'égard de pertes causées par le risque de crédit.

Comme les autres actifs financiers regroupent les débiteurs, qui représentent l'intérêt couru sur les obligations détenues dans le portefeuille, le Fonds n'est pas exposé à un risque important afférent au recouvrement des montants à recevoir.

d) Risque de change

Le risque de change survient lorsque la juste valeur des instruments financiers libellés dans une devise autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison des variations du taux de change.

Les placements du portefeuille du Fonds évalués à leur juste valeur comprennent environ 37 % (31 % en 2016) de placements libellés en devises (principalement en dollars américains), qui ont été convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la clôture de l'exercice.

Fonds Cogeco de développement d'émissions
NOTES COMPLÉMENTAIRES

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

8. RISQUES ASSOCIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

e) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt survient lorsque la juste valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. L'encaisse, les débiteurs et les créditeurs n'exposent pas le Fonds à un risque de taux d'intérêt important.

Le taux d'intérêt effectif réalisé pendant l'exercice sur les obligations d'État à long terme et les obligations de sociétés du portefeuille s'établit à 3,0 % (3,5 % en 2016). À la clôture de l'exercice, les titres en obligations représentaient 35 % (29 % en 2016) du portefeuille.

f) Risque de liquidité

Le risque de liquidité survient lorsque le Fonds éprouve des difficultés à honorer ses obligations financières dans les délais prescrits.

À la clôture de l'exercice, les titres en marché monétaire représentaient 7 % (23 % en 2016) du portefeuille.

g) Autre risque de prix

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en fonction des changements des cours du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix (les deux premiers ont été abordés aux notes 8 d) et 8 e) ci-dessus).

L'autre risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des changements des cours du marché, que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à un placement individuel ou à sa société émettrice, ou par d'autres facteurs ayant des incidences sur tous les instruments négociés sur un marché ou au sein d'un segment du marché. Tous les titres sont assujettis au risque de perte de capital. Pour gérer ce risque, le Fonds a recours à une sélection prudente des titres et d'autres instruments financiers qui est conforme à la stratégie de placement du Fonds et fait l'objet d'un suivi, tel qu'il est décrit au paragraphe 8 b). Le Fonds n'investit pas dans les options, les contrats à terme ou d'autres contrats sur instrument dérivé. L'exposition la plus importante du Fonds au risque de prix découle de ses placements dans des titres de capitaux propres qui, à la clôture de l'exercice, représentaient 58 % (48 % en 2016) du portefeuille de placements.

Fonds Cogeco de développement d'émissions
NOTES COMPLÉMENTAIRES

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

9. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 1er janvier 2018, le Fonds Cogeco de développement des émissions mettra fin à ses activités; il sera renommé Fonds Cogeco et exploité par Cogeco Communications.

Le 1er janvier 2018, le Fonds de production indépendant (FPI) assumera la responsabilité du programme d'aide à la production de Cogeco. Le Fonds Cogeco de développement des émissions transférera au FPI une somme équivalente aux avances à payer aux producteurs en date du 31 décembre 2017 dans le cadre des ententes relatives à des participations. Au 31 août 2017, ce montant s'élevait à 2 675 000 \$. À partir du 1er janvier 2018, le FPI recouvrera tout montant lié aux produits et aux avances au développement des programmes existants et futurs. Conformément aux exigences du CRTC, le FPI recevra aussi toutes les contributions versées par Cogeco Communications Inc.